Avril 2013 - N° 13

INVESTIR AU CAMEROUN

GRANDS CHANTIERS
AGRICULTURE
ENERGIE
MINES
INDUSTRIE
SERVICES
FINANCE

OPÉRATION ÉPERVIER

Les gestionnaires publics sous haute surveillance

Turquie : mission accomplie

Mbalam : Hanlong Mining n'a pas tenu ses engagements

Kribi : Et la lumière fut !

IL Y A DU SERVICE
DANS L'AIR
La valeur n'attend pas le nombre des années. 1 ans au compteur, un personnel hautement qualifié, des appareils régulièrement révisés, des valeurs , une vision, un sourire, l'étoile du Cameroun est bel et bien lancée sur sa trajectoire. Voyagez serein, voyagez Camair-co.
Une nation, une compagnie, une étoile. Camair-co.
www.camair-co.cm
Camair-Co
L'étoile du Cameroun

Avenir PME

3 000 PME naissent chaque année au Cameroun, sans compter les petites et moyennes exploitations agricoles. 50 000 PME forment ainsi l'essentiel d'un tissu économique camerounais plus dynamique que jamais. C'est sur cette base que se construira le Cameroun de demain.

La naissance de la BC-PME est un signal fort à l'égard des banques du secteur privé qui seront sans doute mieux disposées à accompagner les entreprises déjà présélectionnées par l'établissement public. D'ores et déjà Ecobank Cameroun vient de débloquer 100 milliards de FCFA pour financer des projets de nouveaux entrepreneurs. D'autres banques devraient suivre.

La BC-PME, dotée d'un capital social de 10 milliards de FCFA, devrait combler une partie de l'important déficit de financement des PME. Mais si cette initiative était nécessaire, elle ne sera sans doute pas suffisante. Pour que le tissu d'entreprises camerounaises puisse réellement décoller il faudra également que les entrepreneurs, dans leur ensemble, fassent leur part du chemin : qu'ils formalisent davantage leur gestion, adoptent des standards de comptabilité lisibles par les banquiers et ne confondent pas leur comptes privées avec ceux de leur entreprises.

C'est donc le moment pour les PME camerounaises les mieux gérées de voir plus grand et croire en leur avenir.

INVESTIR AU CAMEROUN

Editeur
Mediamania Sàrl
19 rue de Veyrier
1227 Carouge/Genève - Suisse

Directrice de la publication
Yasmine BAHRI-DOMON

Rédaction
Agence ECOFIN, Ayissi LE BEAU,
Beaugas-Orain Djoyum, Mamadou CISSÉ,
Muriel Edjo, Brice R. Mbodiam.
www.agenceecofin.com

Opérateur
Médiamania Sàrl
www.mediamania.pro
Maquette : Jérémie FLAUX,
Réalisation web : Christian ZANARDI,
Corrections : Xavier MICHEL

Régie publicitaire
Mediamania Sarl, Genève
Benjamin FLAUX
Tél +41 78 699 13 72
benjamin.flaux@mediamania.pro
Au Cameroun
regiepubcameroun@mediamania.pro
Tél +237 99 41 60 15

Impression
Rotimpres, Aiguaviva, Espagne

Gratuit – Ne peut être vendu

AU SOMMAIRE

06 • CASTING

08 • L'assainissement de l'économie se poursuit au pas de charge

10 • Le DG de la Sodecoton a causé un préjudice de plus de 9 milliards FCFA à l'entreprise

11 • Un milliard FCFA d'amendes payées en 2012, contre 100 millions en 2011 dans le secteur forestier

12 • Turquie : mission accomplie

15 • Le Cameroun promet de cinq à dix ans d'exonérations pour les nouveaux investissements

16 • Sundance Resources en difficulté pour tenir ses engagements en Afrique

18 • Pour le Canada, le Cameroun offre de « *formidables possibilités en matière de croissance minière responsable* »

18 • Affero Mining et Posco Africa vont s'associer sur le projet de minerai de Nkout au Cameroun

19 • La centrale à gaz de Kribi enfin fonctionnelle !

20 • Tradex et Oil Libya veulent dynamiser le marché du gaz domestique

20 • L'AER recherche une entreprise pour un projet d'électrification rurale dans l'Ouest du Cameroun

21 • L'usine d'engrais de Ferrostaal sera alimentée par le gisement d'Etinde

21 • Un prêt de 50,8 milliards FCFA de la Banque mondiale pour l'agriculture

22 • Menace sur les exportations de cacao camerounais

22 • 10 tonnes de semences à multiplier pour produire 3220 tonnes de maïs en 201

22 • Baisse du prix des œufs sur le marché camerounais

23 • Le prix de l'huile de palme brute sur la sellette

23 • Mouvement de grève à la Société des Plantations de Mbanga

24 • Le Programme d'aménagement de Yaoundé a créé près de 1800 emplois, selon la BAD

24 • Les travaux de construction du yard pétrolier de Limbé reprennent

24 • La Southwest International Construction Corp va reconstruire le marché Congo à Douala

25 • Cameroun : les matériaux locaux sont toujours marginalisés dans le secteur du BTP…

26 • Orange signe avec les commerçants et MTN avec les médecins

26 • Un tiers des Camerounais utiliseraient des produits du Chinois Huawei

26 • La Fondation MTN à nouveau autorisée à fonctionner pendant six ans au Cameroun

27 • La banque des PME se met en place

28 • Cameroun : après Samiris, Alpha Assurances perd son agrément

28 • Les 4000 Chinois installés au Cameroun stimulent le commerce, selon l'ambassade chinoise à Yaoundé

29 • Les échanges commerciaux entre les USA et le Cameroun en hausse de 26% entre 2010 et 2012

29 • Le Cameroun est la 3ème destination africaine des fonds transférés par les migrants de France

30 • Le Feicom va davantage s'investir dans la promotion du tourisme au Cameroum

CASTING

YERIM SOW

180 chambres. C'est la capacité de l'hôtel haut de gamme que le milliardaire sénégalais Yerim Sow envisage de construire dans la ville de Douala. L'information a été révélée par le *Quotidien de l'Economie*, qui précise que l'investissement, d'un montant de 15 milliards FCFA (22,9 millions d'euros), sera réalisé avec le concours d'un partenaire camerounais, l'opérateur économique Lionel Fofé, qui va investir lui-même 6 milliards FCFA dans le projet. Cet opérateur économique camerounais dirige la société civile immobilière Faris, dont il détient 40% des actions.

Yerim Sow est actif principalement au Sénégal et en Côte d'Ivoire, où il opère dans plusieurs secteurs tels que les télécoms, l'immobilier, l'hôtellerie ou encore la banque. Fils d'Aliou Sow, qui avait créé la Compagnie Sahélienne d'Entreprise, dans le BTP, Yerim Sow a su faire fructifier le patrimoine familial en opérant très tôt dans les télécoms et en revendant au bon moment. Depuis, il gère son pactole en bon père de famille, discrètement et sûrement.

MATHIEU MANDENG

Standard Chartered Bank Cameroun, la banque que dirige Mathieu Mandeng, a réalisé un bénéfice de 5,5 milliards FCFA en 2012. « *Nous avons fait un revenu de 26 millions de dollars (environ 13 milliards FCFA) l'année dernière. C'est en augmentation de 8%. Et nous avons aussi fait un bénéfice de 11 millions de dollars (5,5 milliards FCFA), en augmentation de 17%.* » A en croire Mathieu Mandeng, qui révèle ces chiffres, ce sont ces performances qui ont décidé le groupe bancaire à organiser sa rencontre annuelle cette année au Cameroun, sous le thème : « Perspectives économiques de la zone franc et du Cameroun ».

« *Parmi les pays dans lesquels nous travaillons, le Cameroun est un pays phare. C'est une locomotive dans la zone Cemac et même dans la zone franc* », ajoute l'ADG de Standard Chartered Bank Cameroun pour appuyer le choix de ce pays pour la grand-messe annuelle de la Standard. Pour mémoire, cette institution bancaire a récemment reçu du ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, le prix d'excellence du meilleur spécialiste en valeur du Trésor du pays.

GILLES CHAUSSE

L'Agence française de développement (AFD) a exposé fin mars au jardin du Bois Sainte Anastasie, à Yaoundé, environ 140 images de ses réalisations en Afrique sous le titre : « *Objectif développement, nouveaux regards sur le Sud* ». Pour Gilles Chausse, le directeur de l'AFD à Yaoundé, cette exposition était baptisée ainsi « *parce que nous considérons que le continent africain est un continent d'avenir qui connaît des taux de croissance bien supérieurs à nombre de pays d'Europe. Tout le monde est conscient de cela, et les Africains en premier. Les investisseurs sont en train de marquer leur intérêt pour l'Afrique et pour le Cameroun. Nous croyons en l'Afrique, et en le Cameroun en particulier.* »
Selon l'AFD, « *avec une moyenne d'engagements annuels depuis 2006 d'environ 134 milliards FCFA (plus de 200 millions d'euros), le Cameroun est l'un des principaux partenaires de l'AFD dans le monde* ».

EMMANUEL NGANOU DJOUMESSI

Le ministre camerounais de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, a signé le 12 mars 2013, en présence de l'ambassadeur d'Espagne au Cameroun Marcelino Cabanas Ansorena, une convention d'ouverture d'une ligne de crédit pour un montant global de 328 milliards FCFA, soit 500 millions d'euros. Ligne de crédit concédée par la filiale de la Deutsche Bank au royaume d'Espagne. En clair, pendant une durée de trois ans, l'Etat du Cameroun peut présenter pour financement à la filiale de la banque allemande des projets dont le montant de financement n'excède pas le montant de la ligne de crédit.
Pour mémoire, en février dernier, le royaume d'Espagne, par le biais de Caïsa Bank, a octroyé un crédit de 65,6 milliards FCFA devant permettre de transformer le lac municipal de Yaoundé en un gigantesque parc d'attraction (33 milliards FCFA), et de construire un abattoir moderne dans la capitale camerounaise (33,6 milliards FCFA).

LUC MAGLOIRE MBARGA ATANGANA

Le premier festival de café du Cameroun, baptisé FestiCoffee, s'est tenu du 21 au 23 mars 2013 dans les principales villes du Cameroun où la caféiculture occupe une place importante. Il s'agit de Bafoussam, Bamenda, Bertoua, Garoua, Buéa, Douala, Eblowa et Yaoundé. Organisé par le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) et placé sous le patronage du Ministère camerounais du commerce, ce festival s'est tenu sous le thème « Le café : un marché attractif ». Pour le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana, FestiCoffee 2013 fut « *l'occasion pour les populations de voir la route du café, de la terre à la table en passant par l'usine* ».
Selon le CICC, FestiCoffee est une plateforme visant à connecter les acteurs de la filière café par la présentation de leurs produits, la découverte, l'échange, l'innovation et la collaboration entre les différents acteurs du secteur. « *C'est aussi l'occasion de célébrer les caféiculteurs qui, malgré les fluctuations des cours et la baisse des rendements, ont gardé leur passion pour le café* », explique le CICC.

FERDINAND NGOH NGOH

Selon le secrétaire général de la Présidence de la République du Cameroun, Ferdinand Ngoh Ngoh, Vital Capital Fund veut investir dans le logement social au Cameroun. M. Ngoh Ngoh a reçu le 19 mars dernier, au nom du chef de l'Etat, le président fondateur de Vital Capital Fund, un fonds d'investissement suisse. Selon le quotidien gouvernemental camerounais, *Cameroon Tribune*, qui relayait l'information ce 20 mars 2013, Eytan Stibbe, au sortir de l'audience, a indiqué que son fonds souhaite investir au Cameroun dans le secteur du logement social. Une ligne de crédit de quelque 500 millions de dollars (environ 225 milliards FCFA) serait ainsi mise à disposition par Vital Capital Fund, exclusivement pour les investissements en Afrique subsaharienne, dans des projets pouvant contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations.

L'assainissement de l'économie se poursuit au pas de charge

Elimination des fausses entreprises, sanctions contre les directeurs généraux indélicats ou incompétents… Le Cameroun donne un coup d'accélérateur à sa politique d'assainissement de l'économie et des marchés publics.

Selon un communiqué rendu public par Joseph Ngo, le directeur général de l'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), structure étatique qui veille au respect des procédures et normes en vigueur dans les marchés publics au Cameroun, les soumissionnaires à la commande publique ne sont pas tous des enfants de chœur…

566 ENTREPRISES FRAUDEUSES DÉMASQUÉES

Sur un échantillon de 32 519 offres vérifiées par l'ARMP, révèle le DG, 30% de fausses attestations de non-faillite ont été décelées, de même que 14% de fausses cautions bancaires, 11% de faux registres de commerce, etc. Afin d'éradiquer ces pratiques répréhensibles qui, selon M. Joseph Ngo, entament sérieusement la crédibilité du système des marchés publics au Cameroun, le DG de l'ARMP révèle que les noms de ces entreprises fraudeuses, 566 au total, sont publiés dans la dernière édition du *Journal des marchés publics*, parue le 11 mars 2013.

LUTTE CONTRE LA FRAUDE SUR LES PRODUITS PÉTROLIERS

Selon Evina Messanga, le sous-directeur du suivi des approvisionnements au Ministère de l'énergie et de l'eau, la fraude sur les produits pétroliers revêt plusieurs facettes au Cameroun.

« *Il y a des produits de contrebande qui entrent de façon illégale sur notre territoire : le frelatage, c'est-à-dire le mélange des produits, surtout du gasoil et du super au pétrole lampant pour maximiser les gains. La fraude est également vécue sur les produits pétroliers défiscalisés. En fait, certains marqueteurs prennent des produits dédiés à l'export qui ne sont pas taxés et les commercialisent sur le marché national. Depuis quelque temps, nous retrouvons des cuves dans les quartiers, les maisons, exposant ainsi les populations aux risques d'incendie et d'explosion. La fraude sur les produits pétroliers est un serpent de mer qui a plusieurs visages* », affirme-t-il.

L'Agence de régulation des marchés publics (ARMP), structure étatique, veille au respect des procédures et normes en vigueur dans les marchés publics.

Theodore Nsangou, épinglé par la CONAC il y a trois mois, a été enjoint de rembourser au Trésor public de l'Etat camerounais « *la somme de 354 666 667 FCFA* ».

L'EX-DG DE LA SONARA SOUS LES VERROUS

27 milliards FCFA. C'est selon le Conseil de discipline budgétaire et financière du Contrôle supérieur de l'Etat le montant du préjudice

26 milliards FCFA sont imputés au seul DG d'alors, Charles Metouck, emprisonné depuis le 18 mars dernier pour destruction de documents de l'entreprise après son limogeage.

causé à la Sonara par quatre de ses responsables sur la période 2007-2010. 26 milliards FCFA sont imputés au seul DG d'alors, Charles Metouck, emprisonné depuis le 18 mars dernier pour destruction de documents de l'entreprise après son limogeage. Pour les 40 fautes de gestion dont il s'est rendu coupable (non-soumission des marchés au régime fiscal en vigueur, livraison de pétrole brut ne correspondant pas aux quantités déclarées, etc.), selon le Contrôle supérieur de l'Etat, l'ex-DG de la Sonara est interdit de gestion des services et entreprises publics du Cameroun pendant sept ans, en plus du paiement d'une amende.

L'EX-DG D'EDC ET SON SUCCESSEUR DANS LA MÊME GALÈRE

Une amende de 2 millions FCFA a été infligée à Célestin Ndonga, ancien DG d'Electricity Developement Corporation (EDC), en plus de l'interdiction pendant une durée de cinq ans de diriger une entreprise ou un service public camerounais. Et pour cause, M. Ndonga, qui a été débarqué d'EDC il y a quelques années, a été reconnu coupable de 18 fautes de gestion, dont huit ayant causé à l'entreprise un préjudice financier estimé à 829 millions FCFA.

Son successeur, Theodore Nsangou, épinglé par la CONAC il y a trois mois, a été enjoint de rembourser au Trésor public de l'Etat camerounais « *la somme de 354 666 667 FCFA, représentant le coût des véhicules et des frais inhérents, abusivement prévus dans le marché de l'entreprise de construction (CWE)* [du barrage de Lom Pangar, ndlr], *et dont le directeur*

Sur un échantillon de 32 519 offres vérifiées par l'ARMP, 30% de fausses attestations de non-faillite ont été décelées, de même que 14% de fausses cautions bancaires, 11% de faux registres de commerce…

général d'EDC s'est irrégulièrement accaparé ».

LA DG DES DOUANES REÇOIT LE PRIX « FEMMES D'INTÉGRITÉ 2012 »

Heureusement, les dirigeants indélicats, même s'ils causent de graves préjudices en termes de finances, de morale et d'image, ne sont qu'une minorité. Ainsi, Minette Libom Li Likeng, la directrice générale des Douanes au Ministère des finances, vient de recevoir à Yaoundé le prix « Femmes d'intégrité 2012 », décerné par le Réseau des femmes en lutte contre la corruption et pour la transparence (Femmes Anticor), une association qui travaille en partenariat avec la Commission nationale anti-corruption (CONAC) et Transparency international. En recevant cette distinction qui récompense l'intégrité, la probité et l'excellence, selon la présidente de Femmes Anticor, la directrice générale des Douanes a dédié son prix « à la grande famille de la douane camerounaise », qui ne cesse d'augmenter le volume de recettes collectées d'année en année. En janvier 2013, Mme Libom Li Likeng, 54 ans, s'était déjà vue décerner le « Prix du management public » par le Ministère délégué en charge du contrôle supérieur de l'Etat, dont le rôle est de traquer les mauvais gestionnaires de la fortune publique. Puisse-t-elle servir de modèle à tous ses pairs… **BRV**

Minette Libom Li Likeng vient de recevoir à Yaoundé le prix « Femmes d'intégrité 2012 ».

Le DG de la Sodecoton a causé un préjudice de plus de 9 milliards FCFA à l'entreprise

L'opération Epervier se poursuit. Ce mois-ci, c'est Iya Mohammed, DG de la Sodecoton qui se trouve épinglé pour d'importantes fautes de gestion.

Selon le Conseil de discipline budgétaire et financière du Contrôle supérieur de l'Etat du Cameroun, Iya Mohammed, le directeur général de la Société de développement du coton (Sodecoton) depuis 1986, a commis 20 fautes de gestion qui ont occasionné un préjudice de plus de 9 milliards FCFA à cette entreprise agro-industrielle, la période allant de 2005 à 2009. Pour ces faits constatés par le Contrôle supérieur de l'Etat, celui qui préside aux destinées de la Sodecoton depuis 27 ans a été condamné à rembourser cet argent, en plus d'une amende spéciale de 2 millions FCFA. Par ailleurs, Iya Mohammed est interdit de la gestion de tout service ou entreprise publique pour une durée de sept ans. Il reste cependant à savoir si cette interdiction est d'application immédiate, ce qui impliquerait le limogeage imminent du DG de la Sodecoton dans les prochains jours.

ASSAINISSEMENT DES SOCIÉTÉS PUBLIQUES

Iya Mohammed est le 3ème DG de sociétés publiques camerounaises à être épinglé cette année pour des fautes de gestion ayant causé d'énormes préjudices financiers. Avant lui, ce sont Charles Metouck, ancien DG de la Sonara et Célestin Ndonga, ancien DG de EDC, qui étaient passés à la moulinette du Contrôle supérieur de l'Etat pour un préjudice total de 27 milliards FCFA aux deux entreprises, dont 26 milliards FCFA mis à l'actif du seul ex-DG de la Sonara. **BRM**

IYA MOHAMED INTERDIT DE SORTIE DU TERRITOIRE

Une interdiction de sortie du territoire camerounais frappe désormais le directeur général de la Sodecoton, Iya Mohamed. En effet, le passeport de M. Iya lui a été retiré par la police le 2 avril dernier alors qu'il s'apprêtait à embarquer sur un vol d'Air France à destination de la France, où il devait assister le 3 avril à un conseil d'administration de Socea, une entreprise de négoce de coton dont le DG de la Sodecoton est administrateur. Cette interdiction de sortie du Cameroun fait suite à la décision du Conseil de discipline budgétaire et financière du Contrôle supérieur de l'Etat, qui, au cours de sa session du 27 mars 2013, a sanctionné le DG de la Sodecoton à une déchéance de sept ans et au payement d'une amende de 2 millions FCFA, pour avoir commis 20 fautes de gestion qui ont causé un préjudice financier de plus de 9 milliards FCFA à l'entreprise. **AE**

Un milliard FCFA d'amendes payées en 2012, contre 100 millions en 2011 dans le secteur forestier

L'exploitation illégale des forêts au Cameroun s'est amplifiée en 2012, selon les statistiques que vient de rendre publiques le ministre camerounais des Forêts et de la Faune, Ngolle Philip Ngwesse. A l'en croire, les opérateurs économiques du secteur des forêts exerçant au Cameroun ont payé, en 2012, des amendes pour un total d'un milliard FCFA, contre 100 millions FCFA seulement en 2011. Moralité, a interprété le membre du gouvernement camerounais, les mesures prises pour lutter contre l'exploitation illégale des forêts dans le pays n'ont pas encore produit les effets escomptés, puisque le volume des sanctions à l'encontre des contrevenants est en augmentation substantielle.

EXPLOITATION INFORMELLE

Mais, selon le Centre pour la recherche forestière internationale (CIFOR), il n'y a pas seulement l'exploitation illégale qui devrait donner le tournis aux pouvoirs publics camerounais en charge de la gestion des forêts. Il y a aussi l'exploitation artisanale des forêts camerounaises qui, du fait de sa non-prise en compte dans les politiques de gestion des forêts au Cameroun, fait perdre au Trésor public environ 7 milliards FCFA chaque année, souligne une étude récemment rendue publique par le CIFOR. Selon les statistiques officielles, l'exploitation forestière représente environ 10% du PIB du Cameroun.

Les opérateurs économiques du secteur des forêts exerçant au Cameroun ont payé, en 2012, des amendes pour un total d'un milliard FCFA, contre 100 millions FCFA seulement en 2011.

MC

Turquie : mission accomplie

La mission économique qu'a conduite du 25 au 27 mars 2013 le chef de l'Etat camerounais en Turquie a accouché de sept accords de coopération.

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, était précédé sur le territoire turc par une délégation d'opérateurs économiques camerounais membres du Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), du Mouvement des entrepreneurs du Cameroun (MECAM) et de la Chambre de commerce. Des institutions et regroupements patronaux dont les présidents faisaient partie de la suite officielle du chef de l'Etat.
Selon l'allocution du chef de l'Etat turc à la fin de la mission camerounaise, les accords signés entre les deux pays dans le secteur économique se rapportent aux secteurs du tourisme, de l'énergie, des hydrocarbures et de l'exploitation minière. Il s'agit d'une offensive turque vers de nouveaux secteurs d'activité porteurs, les opérateurs économiques turcs étant jusqu'ici connus au Cameroun pour leur implication dans l'importation de produits manufacturés, la formation, et le BTP dans une certaine mesure.

TERRE D'ACCUEIL

Le gouvernement turc a également décidé d'installer au Cameroun une antenne à vocation sous-régionale de l'Agence turque de coopération internationale et de développement en Afrique (TIKA), autre preuve de la volonté d'Ankara d'insuffler un nouvel élan aux relations turco-africaines en général, et de la place particulière qu'occupe le Cameroun dans cette nouvelle orientation politique. En effet, situé dans le golfe de Guinée, au cœur d'un marché de plus de 250 millions d'habitants, le Cameroun se positionne en terre d'accueil pour des entreprises turques et turco-camerounaises désireuses de s'installer à proximité des débouchés de la sous-région.
La Turquie accorde aussi des bourses d'études universitaires et des stages de formation aux étudiants et professionnels camerounais dans divers domaines, l'un des beaux fleurons de la riche coopération culturelle entre la Turquie et le Cameroun étant l'Amity International College de Yaoundé.

ECHANGES COMMERCIAUX

La Turquie, classée 14ème puissance économique du monde, exporte actuellement vers le Cameroun divers produits pour une valeur totale de 55 milliards FCFA, selon l'ambassadeur de Turquie au Cameroun Omer Faruk Dogan, contre 25 milliards FCFA d'importations. Afin d'améliorer ces échanges commerciaux et le trafic en général entre les deux pays, Turkish Airlines, classée 1ère compagnie aérienne européenne en 2012, vient de lancer ses activités au Cameroun, avec un vol direct entre Douala et Istanbul.
Selon une note d'information pro-

LA TURQUIE EN AFRIQUE

La Turquie avait seulement six ambassades en Afrique en 2006. Elle en a trente aujourd'hui. En 2005, Tüskon, la puissante confédération patronale turque, a lancé un « *pont commercial entre la Turquie et l'Afrique* ». Plusieurs voyages ont été effectués à destination de Yaoundé. Un sommet de la coopération Turquie-Afrique a eu lieu, qui a réuni 49 pays du continent en 2008. Le président turc y avait d'ailleurs fait le vœu de voir la Turquie devenir « *la voix de l'Afrique* ». La Turquie exporte désormais trois fois plus vers l'Afrique que vers l'Amérique du Nord. Les échanges commerciaux avec le continent africain connaissent une accélération de plus de 10% chaque année, et sont passés de 1,5 milliard de dollars en 2001 à 20 milliards de dollars (14 milliards d'euros) dix ans plus tard, selon le président Gül. Cet intérêt se mesure également aux ouvertures de lignes aériennes de la compagnie Turkish Airlines, qui dessert désormais une dizaine de capitales africaines comme Yaoundé, Douala, Dakar, Accra, Lagos ou Dar-es-Salaam...

La Turquie ne s'intéresse pas qu'aux potentiels énergétiques de l'Afrique. Elle vise aussi la consommation : textiles, produits pharmaceutiques, bois, minerais, agriculture, construction... tous les secteurs économiques intéressent en fait les entrepreneurs turcs. Ainsi, l'industrie textile turque a délocalisé nombre d'ateliers en Ethiopie, où ce pays est devenu l'un des principaux investisseurs. Au Ghana comme au Gabon, les Turcs ont mesuré le potentiel pour la pêche industrielle, qu'ils ont déjà développée au large de la Mauritanie. Les compagnies du BTP turques s'intéressent également aux projets d'infrastructures qui foisonnent sur le continent.

Ce pays résolument moderne est un exemple de démocratie pour les pays musulmans, et un exemple au niveau économique aussi au sein de l'Europe. N'ayant pas trouvé sa place dans l'Union européenne, malgré des échanges commerciaux importants avec l'Allemagne, la Turquie se tourne vers d'autres pays et d'autres continents, notamment l'Afrique.

La Turquie pousse ses hommes d'affaires à investir. Elle noue aussi des liens politiques et militaires avec de nombreux pays du continent : ses organisations humanitaires (IHH) sont discrètement présentes. L'Agence nationale turque de développement (TIKA) mène des projets dans 37 pays d'Afrique et a ouvert des bureaux à Dakar et à Nairobi.

duite par la présidence du Cameroun à l'occasion de cette mission économique conduite par le chef de l'Etat, ces échanges commerciaux pourraient atteindre 500 millions de dollars (environ 250 milliards FCFA) d'ici à 2015. Les experts de la présidence fondent leur optimisme sur l'accroissement substantiel de ces échanges au cours des prochaines années par « *l'arrivée croissante des opérateurs économiques turcs en Afrique et au Cameroun* ».

B-O. D.

Le gouvernement turc a également décidé d'installer au Cameroun une antenne à vocation sous-régionale de l'Agence turque de coopération internationale et de développement en Afrique (TIKA).

RIGOBERT SONG ET ACHILLE WEBO, HÔTES SURPRISES DE PAUL BIYA EN TURQUIE

Les footballeurs camerounais ont occupé une place particulière dans la visite du président camerounais Paul Biya en Turquie pour une mission économique. Rigobert Song Bahanag, l'ancien capitaine des Lions indomptables, ancien sociétaire des clubs turcs Galatasaray et Trabzonspor, et Achille Webo, attaquant du club turc Fenerbahçe, faisaient partie de la délégation du président Paul Biya. Actuel *Team Manager* des Lions indomptables, Rigobert Song a passé six ans en Turquie, où il a remporté à deux reprises le championnat turc avec Galatasaray, club où il a passé quatre saisons. Rigobert Song a noué des contacts d'affaires en Turquie, et s'est associé aux Turcs pour mettre en place sa société spécialisée dans le BTP, Soribat. Une entreprise où il occupe le poste de PDG.

L'attaquant camerounais Achille Webo, lui, vient d'arriver à Fenerbahçe. Depuis le début de cette saison, il enregistre trois buts en cinq matches. Il a été transféré dans ce club en début de saison, provenant d'un autre club turc : Istanbul BB. Le montant du transfert serait de 3 millions d'euros. Le Camerounais de 31 ans s'est engagé à Fenerbahçe jusqu'en juin 2015. C'est en 2011 qu'il arrive en Turquie dans le club Istanbul BB. En deux saisons, il dispute 54 matches et marque 24 buts avec ce club. Achille Webo a profité de la mission économique du Cameroun en Turquie pour offrir son maillot aux deux présidents, Abdullah Gül de la Turquie et Paul Biya du Cameroun. La présence de ces deux footballeurs camerounais dans la délégation camerounaise a coloré la visite officielle de Paul Biya en Turquie.

Le Cameroun promet de cinq à dix ans d'exonérations pour les nouveaux investissements

Le projet de loi fixant les incitations à l'investissement privé en République du Cameroun a été déposé à l'Assemblée nationale le 23 mars 2013 par le gouvernement. Un texte qui, selon ce dernier, institue pour tous les investisseurs nationaux et étrangers un seul régime d'agrément à travers lequel il leur est accordé, dans les phases d'installation et d'exploitation, des incitations communes d'ordre fiscal, douanier, financier et administratif, ainsi que des incitations spécifiques pour des investissements permettant d'atteindre les objectifs prioritaires définis par le pays. L'article 4 de cette loi précise la nature des entreprises qui peuvent prétendre bénéficier de ces incitations. Il s'agit de tout investisseur dont l'activité est conforme aux dispositions législatives et réglementaires, et qui satisfait à l'un des critères ci-après : « *La création d'emplois permanents pour les Camerounais à concurrence d'un emploi au moins par tranche allant de cinq millions de francs CFA à vingt-cinq millions de francs CFA d'investissements programmés selon le cas ; une activité annuelle d'exportations à concurrence de 10 à 25% du chiffre d'affaires hors taxes ; l'utilisation des ressources naturelles nationales à concurrence de 10 à 25% de la valeur des intrants ; la contribution à la valeur ajoutée à concurrence de 10 à 30% du chiffre d'affaires hors taxes.* »

Parmi les incitations mentionnés, on peut citer, pour les cinq premières années d'installation (article 6), l'exonération des droits d'enregistrement des baux d'immeubles à usage exclusivement professionnel faisant partie intégrante du programme d'investissement, l'exonération des droits d'enregistrement des contrats de concession, ou encore l'exonération de la patente. Plus encore, il est proposé l'exonération des taxes et droits de douane sur tous les équipements et matériels liés au programme d'investissement, ainsi que l'exonération de la TVA devant être appliquée sur les prestations des services liés à la mise en place du projet et provenant de l'étranger. Selon les cas, pendant la phase d'exploitation (article 7), qui ne peut excéder dix ans, l'investisseur peut bénéficier des exemptions ou réductions au paiement de l'impôt sur les sociétés, du minimum de perception, des impôts sur le bénéfice, de la taxe spéciale sur les revenus, ou encore des droits de douane applicables à l'exportation des équipements de construction et d'équipements des usines de transformation.

Le dépôt de cette loi à l'Assemblée nationale est une bonne nouvelle pour les investisseurs privés et étrangers. En janvier dernier, lors de sa visite en France, Paul Biya avait promis que cette loi serait adoptée et promulguée cette année.

CRÉATION DE DEUX COMITÉS

Ce projet de loi prévoit la création de deux comités, l'un chargé du contrôle et l'autre chargé du suivi. L'article 22 de ce projet de loi indique que le Comité de contrôle, créé par le président de la République, « *procède, de concert avec les services des ministères respectivement en charge de l'investissement et du travail, au contrôle de l'effectivité des investissements et à l'instruction des recours des investisseurs* ». Le comité paritaire de suivi est, quant à lui, placé auprès du Premier ministre, et est chargé de « *veiller, en relation avec le Conseil de régulation et de compétitivité, à la stabilité de ces incitations* ». Le dépôt de cette loi à l'Assemblée nationale est sans doute une bonne nouvelle pour les investisseurs privés et étrangers. En janvier dernier, lors de sa visite en France, Paul Biya avait promis aux investisseurs étrangers que cette loi serait adoptée et promulguée cette année.

ALB

INACCESSIBLE AUX PME CAMEROUNAISES ?

Lors du récent Cameroon Business Forum de février 2013 à Douala, le patronat camerounais, notamment Entreprises du Cameroun (ECAM) et le Groupement interpatronal du Cameroun (GICAM), craignait que cette loi exclue les PME, présentées comme principaux acteurs de la croissance économique. Le seuil minimal d'investissement exigé par la mouture du code, disait-ils, était intenable pour les PME. Protais Ayangma, le président d'ECAM, affirmait alors que « *le texte étudié lors de la session du Comité de régulation de la compétitivité fait mention d'un seuil de 500 millions FCFA pour bénéficier de ces incitations. Ce seuil est non seulement cinq fois supérieur à celui proposé dans les moutures antérieures, mais semble exclure les PME, dont les capacités financières n'atteignent pas toujours les seuils requis.* » Les discussions à l'Assemblée nationale reviendront sans doute sur ce volet.

Sundance Resources en difficulté pour tenir ses engagements en Afrique

Le groupe australien Sundance Resources, qui possède des intérêts importants au Cameroun (Cam Iron, gisement de Mbalam) et en République du Congo (Congo Iron), est en difficulté pour assurer ses engagements à l'égard du Congo et du Cameroun à propos de l'exploitation de ses mines de fer. En cause, la défaillance du groupe chinois Hanlong Mining, qui devait financer l'opération.

« *Le contrat relatif au développement de la mine de fer au Congo et au Cameroun, remporté par Sundance Resources, ne sera peut-être jamais lancé* », a déclaré au journal le principal directeur de recherche de la société de bourse Intelligent Investor, Nathan Bel. Et d'ajouter : « *Pour développer cette mine, il faudrait construire des centaines de kilo-*

mètres de chemin de fer, des dizaines de ponts. Il faudrait investir 5 milliards de dollars dans l'infrastructure avant de déplacer une seule tonne de minerai de fer. »

Pourtant, Sundance Resources ne découvre pas tout à coup la situation géographique de ces mines… En fait, le problème se situe dans le rachat de Sundance, qui était programmé pour fin mars par le groupe chinois Hanlong Mining et qui devait apporter le financement du projet. Ce rachat a été renvoyé *sine die* suite à l'arrestation du PDG du groupe chinois par la police pour une affaire de droit commun. Sans Hanlong, Sundance Resources n'a pas les moyens de mener cet énorme projet minier à terme.

En fait, le problème se situe dans le rachat de Sundance, qui était programmé pour fin mars par le groupe chinois Hanlong Mining, et qui devait apporter le financement du projet.

« *Je suis sceptique quant à la capacité de Hanlong Group à respecter les délais de finalisation du rachat* », a déclaré à Reuters le CEO de Sundance Resources, Giulio Casello, le 22 mars.

LE PDG DE HANLONG GROUP EN DÉTENTION

Le doute qui plane sur l'opération de rachat de la junior minière australienne Sundance Resources par le Chinois Hanlong Group, dont le PDG a été placé tout récemment en détention par la police chinoise, met en péril le récent plan de développement de Mbalam. Sundance, qui a annoncé le 20 mars la suspension de sa cotation sur le marché financier australien, a indiqué que Hanlong n'a pas encore finalisé les discussions avec ses potentiels clients chinois, conformément aux exigences de la Commission nationale de développement et des réformes en Chine (NDRC). « *Je suis sceptique quant à la capacité de Hanlong Group à respecter les délais de finalisation du rachat* », a déclaré à Reuters le CEO de Sundance Resources, Giulio Casello, le 22 mars. En effet, fin mars, Hanlong n'avait pas tenu ses engagements. Le groupe australien a toutefois démenti l'information selon laquelle Hanlong aurait demandé une renégociation du prix de rachat des actions dans le cadre de cette opération. L'entreprise fait savoir qu'elle discute « *avec d'autres parties* », et ne souhaite pas faire de commentaire sur ces discussions confidentielles. **BRV**

UNE ACCUMULATION DE DIFFICULTÉS EN AFRIQUE AVEC DES ENTREPRISES CHINOISES

La défaillance du groupe chinois Hanlong Mining s'inscrit dans un contexte inquiétant où ces dernières semaines, plusieurs gouvernements africains sont entrés en conflit avec des entreprises chinoises accusées de ne pas remplir correctement leurs obligations. Au Zimbabwe, le gouvernement vient de décider d'annuler un contrat de réalisation d'une centrale électrique pour Sinohydro après avoir constaté des irrégularités dans l'attribution du mandat de construction. Il s'agissait d'une surfacturation destinée à financer la prochaine campagne électorale du parti du ministre de l'Energie.

Dans le même temps, le Botswana a annoncé des poursuites contre le géant de l'électricité China National Electric Equipment Corporation, qui n'a pas respecté les délais de livraison prévus au contrat. Quatre unités de production d'électricité de 150 MW chacune devaient être livrées au mois d'octobre 2012. Une seule l'a été. Deux sont déjà en panne et la quatrième se construit encore. Le Botswana exige de l'entreprise qu'elle prenne à sa charge le surcoût de ses importations d'énergie jusqu'à la livraison finale de la commande complète.

Au Ghana, le ministre en charge des Ressources naturelles, Alhaji Inusah Fuseini, a interpellé Gong Jianzhong, le diplomate chinois en poste à Accra, au sujet des mineurs chinois clandestins qui propagent au Ghana une « *mauvaise image de la Chine qui pourrait entacher les relations en plein essor entre les deux pays* ». Constatant que des mineurs chinois clandestins, pour la plupart en provenance du département de Shanglin, dans le sud de la Chine, se ruent sur le secteur minier ghanéen, le gouvernement a décidé d'agir pour protéger les mineurs locaux et pour mettre de l'ordre dans le secteur, annonçant la « tolérance zéro » pour ces clandestins.

Enfin, fin mars, le gouvernement botswanais a imposé une pénalité de 64 millions de pulas (env. 6 millions d'euros) à Sinohydro pour le retard qu'a accusé le groupe chinois dans l'extension de l'aéroport international de Sir Seretse Khama (SSKIA). Les travaux d'extension de cet aéroport domestique et international desservant la ville de Gaborone, capitale du Botswana, devaient s'achever avant le démarrage de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) 2010 organisée en Afrique du Sud, selon les termes du contrat conclu entre les deux parties.

Pour le Canada, le Cameroun offre de « *formidables possibilités en matière de croissance minière responsable* »

Le gouvernement fédéral canadien a signé, début mars, un accord sur la promotion et la protection des investissements étrangers (APIE) avec le Cameroun, considéré comme un pays de « *formidables possibilités en matière de croissance minière responsable* », a rapporté Canada NewsWire. L'Association minière du Canada (AMC) s'en est félicitée, et a indiqué, via son président Pierre Gratton, que les APIE avec le Cameroun sont d'une « *importance stratégique et contribuent à assurer le soutien et la protection des investissements miniers canadiens dans ces marchés émergents porteurs, où il existe de formidables possibilités en matière de croissance minière responsable* ». Selon CNW, le ministre du Commerce international, Edward Fast, a annoncé la signature de cet accord lors du congrès de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs (ACPE), tenu les 3 et 4 mars 2013 à Toronto. Le Canada a établi un accord similaire avec la Zambie. « *La Zambie et le Cameroun disposent d'un potentiel considérable pour améliorer leur richesse grâce au développement durable de l'industrie minière, et la signature de ces accords constitue un grand pas en avant dans cette direction* », a ajouté M. Gratton.

AE

Affero Mining et Posco Africa vont s'associer sur le projet de minerai de Nkout au Cameroun

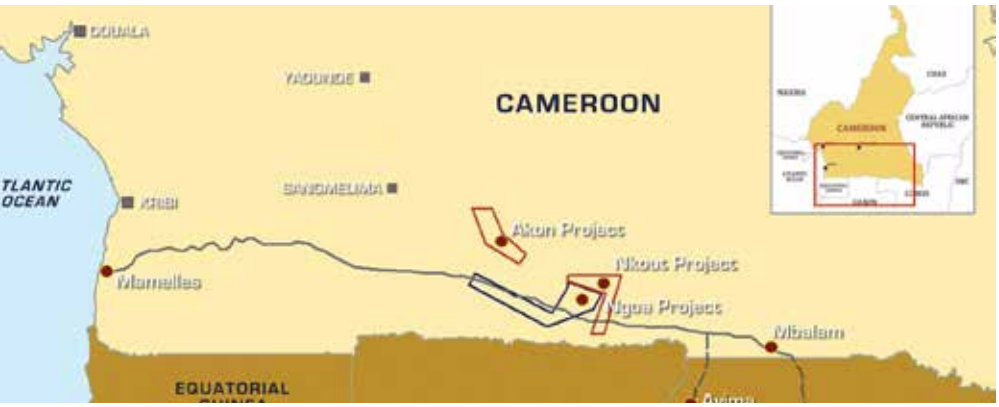

Dans un communiqué de presse publié le 7 mars dernier à Yaoundé, le groupe anglais Affero Mining, maison mère de la société de droit camerounais Caminex, qui a mis en évidence le gisement de fer de Nkout, dans la région du Sud Cameroun, a annoncé la signature d'un protocole d'accord avec Posco Africa en vue du développement des projets de minerai de fer au Cameroun. « *La conclusion du protocole d'accord avec Posco est potentiellement un tournant transformationnel dans le développement de nos projets de minerai de fer, et représente le fruit d'un travail de fond pour minimiser le risque de ces projets qui sont non seulement de qualité, mais aussi stratégiquement bien localisés. […] Nous sommes convaincus que Posco est le partenaire de premier choix pour libérer le potentiel de notre portefeuille de projets sur le long terme* », indique le président et CEO d'Affero Mining dans le communiqué.

Ce protocole d'accord intervient au moment où le groupe indien Jindal accuse Affero Mining de filouterie, pour n'avoir pas respecté un accord d'exclusivité pour une prise de participation dans le projet de Nkout en ouvrant des négociations parallèles avec Imic Plc, une autre entreprise britannique dirigée par l'ancien administrateur d'Affero Mining, Ousmane Kane en l'occurrence.

BRV

La centrale à gaz de Kribi enfin fonctionnelle !

La centrale à gaz de Kribi était attendue avec impatience pour mettre fin aux délestages et redonner un coup de fouet à l'économie camerounaise. Avec quelque trois mois de retard, elle est enfin opérationnelle. Que la lumière soit !

La Kribi Power Development Corporation (KPDC) a diffusé dans la presse camerounaise le 28 mars 2013 un communiqué annonçant la mise en activité « effective » de la centrale à gaz de Kribi, anticipant ainsi sur la date d'avril 2013 annoncée il y a quelques jours par le DG adjoint de KPDC lors d'une visite d'une délégation d'administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD) sur le site de construction de cette infrastructure. La centrale va injecter dans le réseau électrique camerounais 216 MW d'énergie électrique supplémentaires.

PROMESSE ENFIN TENUE

La centrale à gaz de Kribi était prévue pour entrer en activité en décembre 2012. Une échéance qui n'avait pas été respectée du fait de l'incapacité de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH) d'approvisionner la centrale en gaz, ce qui avait fait subir au pays des délestages dès le mois de janvier, AES Sonel ayant déclaré qu'elle comptait sur la mise en service de cette centrale pour satisfaire les besoins de consommation durant la saison sèche, qui couvre les trois premiers mois de l'année et qui est caractérisée par la baisse de la production d'électricité. Finalement, la SNH avait promis d'achever les travaux de construction du gazoduc et de pouvoir approvisionner la centrale en gaz de manière à la rendre opérationnelle dès le 23 mars 2013. Promesse enfin réalisée.

La centrale à gaz de Kribi aura coûté 173 milliards FCFA, et son extension prévue par le gouvernement camerounais et KPDC devrait porter sa capacité de production à 330 MW d'ici quelques années.

La centrale à gaz de Kribi aura coûté 173 milliards FCFA, et son extension prévue par le gouvernement camerounais et KPDC devrait porter sa capacité de production à 330 MW d'ici quelques années.

COMBLER LE DÉFICIT D'ÉLECTRICITÉ JUSQU'EN 2015

Jérémie Bitanga, le directeur technique de la Kribi Power Developement Corporation (KPDC), a révélé dans une interview au *Quotidien de l'Economie* du 5 mars 2013 que la centrale à gaz de Kribi va consommer 52 000 m^3 de gaz par heure. « *Le prix* [du gaz à consommer] *relève de la stratégie, mais je dois vous dire que le choix du gaz comme combustible a été fait parce qu'il revient moins cher que le gasoil ou le fuel lourd. Ainsi, l'impact sur le prix de vente de l'énergie est réduit par rapport à ce qu'induit la centrale à fuel.* » Cette précision faite, le directeur technique de KPDC ajoute que « *la mise en service de la nouvelle centrale va permettre de résorber le déficit énergétique pour les deux prochaines années. Néanmoins, avec le taux de croissance de la demande en électricité de 8 à 10% par an observé ces dernières années, il est probable qu'un déficit de production apparaisse à nouveau en 2015. C'est la raison pour laquelle le gouvernement a demandé à KPDC d'engager l'extension de la centrale de Kribi pour 114 MW supplémentaires à mettre en service début 2015, afin de porter la puissance totale à 330 MW.* » **BRV**

Tradex et Oil Libya veulent dynamiser le marché du gaz domestique

Simultanément, les deux distributeurs de produits pétroliers s'attaquent au marché du gaz domestique. Une initiative salutaire vu l'état de délabrement et de dangerosité du parc national de bouteilles de gaz.

Oil Libya, le repreneur au Cameroun du réseau de distribution des produits pétroliers autrefois géré par Mobil, annonce la réalisation « *d'investissements massifs dans la distribution du gaz domestique* », avec l'acquisition de « *dizaines de milliers de bouteilles de gaz neuves* » déjà disponibles sur le marché. Ces acquisitions, souligne le communiqué, visent non seulement à renouveler le parc de bouteilles dans le secteur de la distribution du gaz au Cameroun, mais aussi à préparer l'extension du réseau Oil Libya sur l'ensemble du territoire camerounais, dans tous les départements que compte le pays.

TRADEX CHERCHE DES PARTENAIRES

Dans un communiqué rendu public par son directeur général, Jean Perrial Nyodog, Tradex, filiale de la Société Nationale des Hydrocarbures (SNH), recherche des partenaires (grossistes) pouvant l'accompagner dans son projet de distribution du gaz domestique « *sur l'ensemble du territoire national* », précise M. Nyodog. Selon des sources internes à l'entreprise, c'est depuis la fin de l'année 2012 que le porte-flambeau des nationaux dans la distribution des produits pétroliers au Cameroun aurait dû faire son entrée sur le marché de la distribution du gaz domestique. Mais, apprend-on, l'arrivée tardive d'une cargaison de 30 000 bouteilles de gaz commandées chez Amtrol Alpha a retardé cette poursuite de la diversification des activités de Tradex qui, en plus du soutage maritime et du négoce des produits pétroliers, se lance aussi dans la vente de gaz domestique, tout en continuant à construire des stations-service à travers le Cameroun.

ECARTER UN DANGER TROP LARGEMENT RÉPANDU

En rappel, selon un rapport du Ministère camerounais du commerce datant de 2011, 70% des bouteilles de gaz usitées au Cameroun par les opérateurs ne répondaient pas aux normes édictées, d'où la recrudescence des accidents liés au gaz domestique dans les ménages. Le renouvellement du parc de bouteilles d'Oil Libya, et l'arrivée prochaine des 30 000 nouvelles bouteilles fabriquées par Tradex, qui va faire son entrée sur le marché du gaz domestique, viendront certainement réduire la dangerosité des bouteilles de gaz en circulation au Cameroun. **AE**

70% des bouteilles de gaz usitées au Cameroun par les opérateurs ne répondaient pas aux normes édictées, d'où la recrudescence des accidents liés au gaz domestique dans les ménages.

L'AER recherche une entreprise pour un projet d'électrification rurale dans l'Ouest du Cameroun

Selon un appel d'offres international, l'Agence d'Electrification Rurale (AER) recherche une entreprise devant lui fournir les prestations suivantes : « études, fournitures et exécution des travaux d'électrification rurale et réalisation de 6113 branchements dans 45 localités de la région de l'Ouest ». Les entreprises intéressées par cet appel d'offres sont invitées à déposer leur dossier à l'AER au plus tard le 22 avril 2013, après avoir versé 100 000 FCFA (153 euros) pour l'achat du dossier d'appel d'offres et une garantie de 43,3 millions FCFA (66 010 euros). Les travaux recensés dans cet appel d'offres, souligne le communiqué, seront financés conjointement par l'Etat du Cameroun à travers son Fonds d'électrification rurale, puis par des financements mis à la disposition du gouvernement camerounais par l'Association internationale de développement (IDA). **AE**

L'usine d'engrais de Ferrostaal sera alimentée par le gisement d'Etinde

La compagnie britannique Bowleven, qui développe le gisement de gaz d'Etinde, au large des côtes camerounaises, a conclu un accord avec l'Allemand Ferrostaal porteur d'un projet d'usine d'engrais au Cameroun. Cet accord de fourniture permettra à Bowleven de poursuivre son développement camerounais sur le champ d'Etinde, qu'il partage avec le Suisse Vitol (20%) et l'Etat du Cameroun (20%).
Pour rappel, Bowleven a signé en novembre dernier un accord d'alliance stratégique avec Petrofac, qui s'engage à financer, jusqu'à 500 millions de dollars, l'investissement et le développement nécessaires à l'exploitation du permis Etinde. L'objectif est d'amorcer la production dès 2016. **BRV**

Un prêt de 50,8 milliards FCFA de la Banque mondiale pour l'agriculture

La Banque mondiale va octroyer à l'Etat du Cameroun un prêt de 50,8 milliards FCFA pour le financement du projet d'appui à l'investissement et au marketing agricole mis en place par le Ministère de l'agriculture. Objectif : améliorer les rendements agricoles au Cameroun et lutter contre la pauvreté en milieu rural par le biais de la création d'emplois dans le secteur agricole, qui emploie officiellement 80% de la population active du pays.
Ce projet du gouvernement camerounais a été présenté au directeur du développement de la Banque mondiale, Saguir Samar, en marge de la tenue d'un colloque sur l'agriculture à Yaoundé, la capitale camerounaise. **AE**

Menace sur les exportations de cacao camerounais

A partir du 1er avril 2013 est entrée en vigueur sur le territoire de l'Union européenne la directive limitant le seuil de contamination du cacao au métal lourd (cadmium). Une nouvelle qui a mis en état d'alerte les acteurs de cette filière, non seulement parce que 80% du cacao produit au Cameroun sont exportés vers les pays de l'Union européenne, mais surtout parce que la région du Sud-Ouest du Cameroun, grand bassin de production de cacao au Cameroun, a la particularité d'être dotée de sols volcaniques très riches en cadmium. « *Nous allons veiller à ce que dès le 1er avril, tout cacao ou tout café sortant du Cameroun soit exempt de contamination. Nous allons effectivement vers la tolérance zéro* », assure Michael Ndoping, le directeur général de l'Office national du cacao et du café (ONCC), qui compte ainsi sur un laboratoire à Douala qui devrait effectuer des prélèvements et analyses sur toutes les cargaisons destinées à l'exportation. Mais avant d'en arriver là, le Programme d'urgence pour la réduction des résidus de pesticides dans le cacao et le café (PURRPC) a procédé récemment encore à la distribution de bâches aux producteurs de cacao afin que ces derniers ne sèchent plus leur production sur le sol.

OPÉRATION COUP DE POING

En janvier 2013, l'ONCC, le gouvernement à travers le Ministère du commerce ainsi que le Conseil interprofessionnel du cacao et du café (CICC) avaient lancé une opération coup de poing sur l'axe Yaoundé-Tonga pour combattre le séchage du cacao sur le goudron, substance susceptible de contaminer le cacao aux hydrocarbures aromatiques polycycliques. Depuis le début de la présente campagne cacaoyère au Cameroun, 172 000 tonnes de cacao ont déjà été exportés, dont la majeure partie sur le territoire de l'Union européenne. **BRV**

10 tonnes de semences à multiplier pour produire 3220 tonnes de maïs en 2013

Le Ministère camerounais de l'agriculture, en collaboration avec l'Institut de recherche agronomique pour le développement (IRAD), a mis à la disposition des producteurs de maïs un lot de 10 tonnes de semences améliorées. Ces semences ont été remises aux responsables de la Concertation nationale des organisations paysannes du Cameroun (CNOP CAM), sorte de confédération ayant des antennes dans les régions du pays. Les bénéficiaires ont reçu pour instruction de ne pas vendre ces semences, mais de les multiplier et de les mettre à la disposition du plus grand nombre de producteurs, de manière à produire en cette année 2013 3220 tonnes de maïs, à raison de 322 tonnes par région. **AE**

Baisse du prix des œufs sur le marché camerounais

Le prix de l'alvéole d'œufs, qui oscillait entre 1800 et 2200 FCFA depuis le mois de janvier 2013, est retombé à 1800, voire 1650 FCFA depuis quelques jours dans les marchés de la ville de Yaoundé. Dans le même temps, dans la vente au détail, l'œuf revient entre 50 et 65 FCFA, contre 100 à 125 FCFA il y a encore deux mois. Selon l'Interprofession avicole du Cameroun (IPAVIC), cette baisse des prix des œufs est la conséquence de l'arrivée dans la filière de nouvelles pondeuses. « *Ces poulets ont été exagérément vendus pendant les fêtes de fin d'année. Le nouvel arrivage de pondeuses a occasionné l'augmentation de la production des œufs, qui proviennent majoritairement de l'Ouest du Cameroun* », explique un grossiste interrogé par l'agence Ecofin. **AE**

Le prix de l'huile de palme brute sur la sellette

Sous la pression des consommateurs, le gouvernement négocie le maintien des prix de l'huile de palme brute avec les industriels.

Selon des sources autorisées au Ministère camerounais du commerce, des pourparlers ont été engagés entre le gouvernement et les industriels du secteur de la production d'huile de palme afin de maintenir inchangé le prix de la tonne d'huile de palme brute. Cette démarche fait suite à la proposition des industriels de porter à 550 FCFA le kg de cette denrée, contre 450 FCFA, à l'effet, argumentent-ils, de se faire des marges suffisantes pour accroître des investissements nouveaux dans le secteur. Le gouvernement camerounais souhaite le maintien des prix parce qu'après les émeutes de février 2008, il avait été concédé une hausse de 150 FCFA du prix du kg d'huile de palme aux industriels camerounais.

GRONDE DES CONSOMMATEURS

Dans un communiqué publié ce 20 mars 2013 dans le quotidien *Le Messager*, l'Association des consommateurs camerounais réagit à la proposition des industriels camerounais visant à faire passer le prix de la tonne d'huile de palme brute de 450 à 550 FCFA le kg, soit une augmentation de 100 FCFA. Cette proposition, souligne l'Association camerounaise des consommateurs, devra induire la hausse du prix du litre d'huile de palme raffiné, qui passerait alors de 1200 à 1416 FCFA, tandis que le morceau de savon de 400g coûterait alors 385 FCFA, contre 375 FCFA actuellement à la livraison.

Tout en dénonçant ce projet des industriels du secteur de l'huile de palme, « *qui contribue à installer la vie chère au Cameroun* », l'association révèle que, pour soutenir cette hausse, les industriels invoquent la nécessité de procéder à de nouveaux investissements, et celle de s'arrimer aux prix pratiqués à l'international.

BRV

Mouvement de grève à la Société des Plantations de Mbanga

Les employés de la Société des Plantations de Mbanga (SPM), dans la région du Littoral, ont observé un mouvement de grève afin de réclamer le payement de trois mois d'arriérés de salaires. C'était le 11 mars 2013, a rapporté le quotidien camerounais *Le Messager* du 13 mars 2013. « *L'entreprise a quelques problèmes de trésorerie. Mais des dispositions sont prises pour normaliser la situation* », confesse un responsable de l'entreprise.

La SPM, qui exploite quelques 9000 hectares de bananes dans les villes de Njombe et de Manjo, produit annuellement 30 000 tonnes de bananes. A la SPM, révèlent les employés, les salaires oscillent entre 15 et 20 000 FCFA par mois pour environ 10 heures de travail par jour. Selon Paul-Eric Kingué, l'ancien maire de Njombe-Penja actuellement incarcéré pour détournement de deniers publics, « *toutes les sociétés qui produisent la banane dans les localités de Njombe-Penja* réalisent *annuellement 100 milliards FCFA de chiffre d'affaires, emploient entre 8000 et 10 000 personnes dont les salaires ne dépassent pas 200 millions FCFA par an* ».

BRV

Le Programme d'aménagement de Yaoundé a créé près de 1800 emplois, selon la BAD

Une mission des administrateurs de la Banque africaine de développement (BAD) est arrivée à Yaoundé le 10 mars 2013 pour évaluer les projets financés par cette institution financière régionale. Selon Amadou Kane, chef de la mission, l'un des projets que vont évaluer sur le terrain les administrateurs de la BAD est le Programme d'aménagement de Yaoundé (PADY), dont la première phase a bénéficié d'un financement de 22,3 milliards FCFA de la banque, argent qui a permis la construction d'un canal de 3,5 km sur le fleuve Mfoundi.

La première phase du PADY a permis la création de 751 emplois directs et 1064 emplois indirects, selon le chef de la mission de la BAD. Ce qui fait un total de près de 1800 emplois.

BRM

La Southwest International Construction Corp va reconstruire le marché Congo à Douala

Sur le terrain, les travaux sont déjà engagés depuis janvier 2013 et devraient être livrés dans deux ans. Ces travaux sont réalisés par la Southwest International Construction Corporation (SICC), apprend-on du Conseil d'appui à la réalisation des contrats public-privé (CARPA), qui a procédé à la sélection de l'entreprise adjudicataire du marché de reconstruction du marché Congo à Douala, ravagé par les flammes dans la nuit du 3 au 4 juillet 2012. L'investissement de SICC va coûter 7 milliards FCFA et sera réalisé sous le modèle *Build-Operate-Transfert* (BOT), qui consistera pour SICC à construire le nouveau marché selon les normes internationales, à l'exploiter pendant une période déterminée, et à en remettre les clés à l'Etat (communauté urbaine de Douala) au terme de cette période d'exploitation contractuelle.

Selon nos sources, le marché Congo *new look* va compter 1000 boutiques logées dans treize bâtiments, 200 toilettes, un parking pouvant accueillir 120 véhicules, deux guérites pour gardiens, un poste de police, 16 bacs à ordures et un système de vidéosurveillance. Selon la SICC, ce projet de reconstruction du marché Congo va générer 1000 emplois directs pendant la phase de construction, tandis que 171 emplois permanents seront créés à la fin des travaux.**AE**

Les travaux de construction du yard pétrolier de Limbé reprennent

La construction du yard pétrolier de Limbé devrait mobiliser, selon les chiffres officiels, 150 milliards FCFA et créer quelque 3000 emplois. Le ministre camerounais des Transports, Robert Nkili, est descendu dans la ville de Limbé, dans la région du Sud-Ouest du Cameroun, début mars, pour s'assurer du redémarrage de ce projet piloté par le Chantier naval et industriel du Cameroun (CNIC). Il a pu constater lors de sa visite sur le terrain que les ouvriers de la société BAM International, entreprise chargée de construire le quai polyvalent du yard pétrolier de Limbé, étaient bien à l'œuvre.

Les travaux du yard pétrolier de Limbé avaient été interrompus il y a deux ans du fait de la suspension des décaissements par certains bailleurs de fonds, notamment la Banque africaine de développement, qui reprochait aux responsables du CNIC de prendre quelques distances avec la bonne gouvernance… Aussi, au cours de sa visite à Limbé, le ministre Nkili a-t-il demandé au directeur général adjoint du CNIC, Antoine Bikoro Alo'o, si « *les difficultés de financement sont résolues* ». « *En partie* », lui a répondu le DGA du Chantier naval… **AE**

Cameroun : les matériaux locaux sont toujours marginalisés dans le secteur du BTP…

Le gouvernement camerounais, sous la plume du Premier ministre, avait rendu publique une circulaire prescrivant l'utilisation des matériaux locaux dans tous les projets gouvernementaux de construction des édifices publics, jusqu'au niveau R+1. Six ans après cette prescription gouvernementale, des centaines de bâtiments neufs appartenant à l'Etat sont sortis de terre, mais très peu, sinon pratiquement aucun bâtiment, n'a été construit en briques de terre produites par la Mission de promotion des matériaux locaux (Mipromalo).

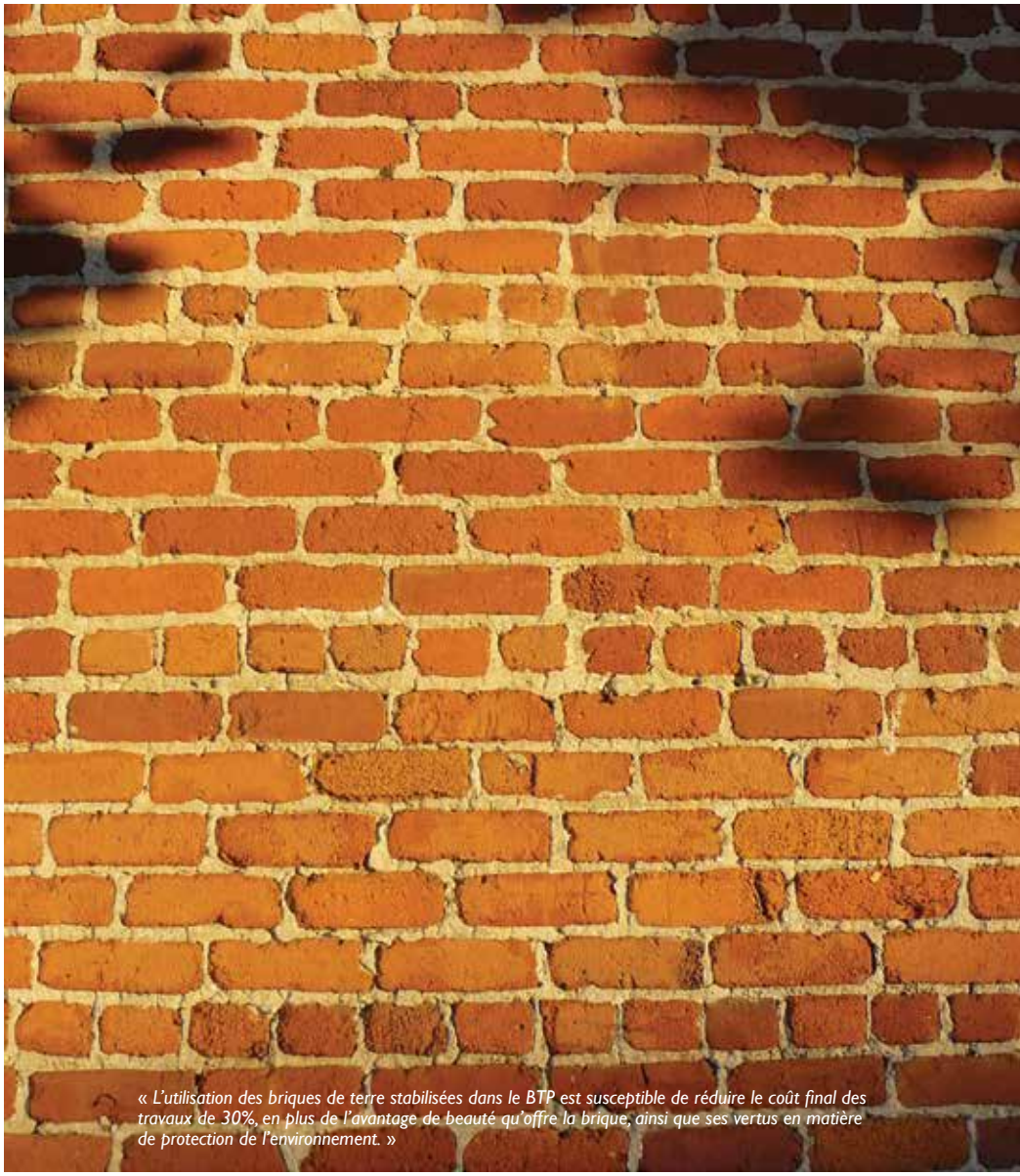

« L'utilisation des briques de terre stabilisées dans le BTP est susceptible de réduire le coût final des travaux de 30%, en plus de l'avantage de beauté qu'offre la brique, ainsi que ses vertus en matière de protection de l'environnement. »

LE POIDS DES COMMANDES

En tout cas, souffle une source autorisée au sein de cet établissement public administratif, « *la Mipromalo et ses artisans n'ont pas croulé sous le poids des commandes provenant des entrepreneurs du BTP* ». Pourtant, confie Chindje Melo, la DG de la Mipromalo, citée par le *Quotidien de l'Economie* du 27 mars 2013, « *l'utilisation des briques de terre stabilisées dans le BTP est susceptible de réduire le coût final des travaux de 30%, en plus de l'avantage de beauté qu'offre la brique, ainsi que ses vertus en matière de protection de l'environnement.* »

BESOIN DE NORMES

Interrogés sur leur réticence à utiliser les briques de terre dans la construction des édifices publics en dépit des avantages cités plus haut, les opérateurs économiques invoquent les limites liées à la disponibilité de ces matériaux, leur production se faisant actuellement de manière artisanale. Mais pour Laurent Mbumbia, expert en matériaux locaux, c'est davantage la fiabilité qui est mise à l'index, le Cameroun n'ayant pas encore mis en place de normes pour la brique de terre. Aussi, les entrepreneurs ont-ils du mal à les adopter dans leurs projets immobiliers publics, malgré la prescription du Premier ministre qui date de 2007.

BRV

Orange signe avec les commerçants et MTN avec les médecins

Les Dupont et Dupond de la téléphonie mobile camerounaise se partagent le marché en bonne intelligence.

L'opérateur de téléphonie mobile Orange a signé un accord-cadre avec le Syndicat des commerçants détaillants du Wouri (Sycodew), dans la région du Littoral. Les deux parties étaient représentées par Jean Bardet, le directeur général d'Orange Cameroun, et Alice Maguedjo, la présidente du Sycodew. La signature des documents et leur échange se sont déroulés au siège d'Orange Cameroun, au quartier Akwa, à Douala.

30 000 COMMERÇANTS VISÉS PAR ORANGE

Sur le fond, l'accord entre Orange et le Sicodew porte sur la mise des produits et services Orange à la disposition de tous les membres du Syndicat des commerçants détaillants du Wouri. L'accord porte aussi sur la fourniture des services de téléphonie mobile à des tarifs préférentiels aux commerçants de Douala et à tous leurs employés. L'objectif d'Orange est de rassembler ainsi 30 000 nouveaux abonnés. Orange Cameroun a décidé de signer avec des regroupements professionnels pour maximiser sa présence sur le marché des télécommunications. L'opérateur a déjà ciblé ces derniers mois, selon le même processus, les ingénieurs, les pharmaciens ou encore les auto-écoles.

35 000 MÉDECINS VISÉS PAR MTN

De son côté, la filiale camerounaise de la multinationale sud-africaine MTN International vient de parapher avec l'Ordre national des médecins du Cameroun (ONMC) une convention à travers laquelle l'entreprise de téléphonie mobile offre des tarifs préférentiels, en interne et au plan international (service de *roaming* dans certains pays à titre gracieux), à tous les membres de cet ordre. Ce partenariat a été scellé en marge de la dernière assemblée générale de l'ONMC, qui vient de se tenir à Yaoundé, la capitale camerounaise. A travers cette convention de partenariat, le leader de la téléphonie mobile au Cameroun, qui revendique plus de 7 millions d'abonnés sur une population de 20 millions d'individus, entend s'adjuger les 35 000 médecins que compte l'ONMC sur l'ensemble du territoire camerounais. **ME**

La Fondation MTN à nouveau autorisée à fonctionner pendant six ans au Cameroun

La Fondation MTN pourra à nouveau mener des activités au Cameroun, jusqu'en 2019. C'est la teneur d'un communiqué de presse dont l'agence Ecofin a eu copie. Le document, signé par Karl Toriola, le DG de MTN Cameroun, précise que « *l'extension pour une nouvelle période de six ans de la durée légale de la Fondation MTN* » est le fait d'un arrêté signé par le préfet du Wouri, département dont le chef-lieu n'est autre que Douala, la capitale économique du Cameroun, qui abrite le siège social de MTN Cameroun. Première fondation d'entreprise au Cameroun, souligne le communiqué, « *la Fondation MTN est une organisation à but non lucratif qui a pour objectifs de promouvoir une solidarité active entre les hommes et de participer à toutes les activités d'intérêt général* », explique le DG de MTN, entreprise leader sur le marché de la téléphonie mobile au Cameroun, qui revendique de nos jours environ 7 millions d'abonnés. **ME**

Un tiers des Camerounais utiliseraient des produits du Chinois Huawei

Selon le directeur général de Huawei Cameroun, Shi Weiliang, les produits du mastodonte chinois des NTIC ont été tellement bien accueillis au Cameroun que, de nos jours, « *un tiers des Camerounais utilisent des équipements Huawei pour les communications* ». Le responsable de cette firme chinoise au Cameroun a fait cette déclaration le 7 mars dernier à Yaoundé, au cours d'une rencontre organisée par la représentation camerounaise de l'agence Chine Nouvelle, qui a mis face à face des hommes des médias et les entrepreneurs chinois installés au Cameroun. Rencontre au cours de laquelle le DG de Huawei Cameroun a par ailleurs indiqué que « *grâce aux équipements Huawei, les tarifs de la minute de communication ont baissé de 60% par rapport à il y a dix ans* ».

DEPUIS 2005

Pour mémoire, la firme chinoise Huawei est arrivée au Cameroun en 2005 grâce à un partenariat avec la Cameroon Telecommunications (Camtel), l'opérateur public de la téléphonie fixe, puis a gagné en 2009 le marché pour la construction de 3200 km de fibre optique dans le pays. En ce moment, Huawei achève le projet E-poste, qui vise à numériser tous les bureaux de poste de la Cameroon Postal Services (Campost), grâce à un financement de 32 milliards FCFA concédé à l'Etat du Cameroun par Eximbank of China. **ME**

La banque des PME se met en place

Jeudi 21 mars a eu lieu, dans la salle des conférences du Ministère des finances, la deuxième assemblée générale de la Banque Camerounaise des PME, en abrégé BC-PME. Le ministre camerounais des Finances, Alamine Ousmane Mey, par ailleurs président de cette assemblée générale, avait organisé l'ordre du jour autour de la désignation de l'administrateur indépendant de cette banque à capitaux publics, la nomination du commissaire aux comptes, la composition du conseil d'administration… Autant d'indicateurs de ce que la banque, annoncée depuis au moins deux ans par les pouvoirs publics camerounais, va véritablement se mettre en place. Ceci d'autant que, a révélé le ministre des Finances, il y a quelques semaines, les 10 milliards de capital social nécessaires pour le lancement de cette institution bancaire ont été mobilisés par le gouvernement camerounais.

ACCÈS AU FINANCEMENT

Au Cameroun, 80% des entreprises existantes sont des PME, qui ont généralement d'énormes problèmes d'accès aux financements. La BC-PME devrait contribuer à résoudre ce problème, et permettre ainsi à ces structures qui emploient de nombreux Camerounais de devenir le véritable moteur de la croissance économique au Cameroun. **AE**

LA BID ACCORDE UN FINANCEMENT DE 6,5 MILLIARDS FCFA POUR LA PRODUCTIVITÉ DES PETITS AGRICULTEURS

Le chef de l'Etat camerounais, Paul Biya, a signé trois décrets habilitant le ministre de l'Economie, Emmanuel Nganou Djoumessi, à contracter avec la Banque Islamique de Développement trois financements d'un montant total de 6,5 milliards FCFA. Selon les textes présidentiels publiés par le quotidien gouvernemental, cet argent va permettre le financement du Programme d'amélioration de la productivité agricole des petits exploitants.

ECOBANK CAMEROUN A PRÊTÉ 100 MILLIARDS FCFA AUX PME CAMEROUNAISES EN 2012

Selon Moustapha Fall, l'administrateur directeur général d'Ecobank Cameroun, la banque panafricaine a octroyé aux PME et PMI camerounaises des crédits pour un montant total de 100 milliards FCFA en 2012, soit une progression de 20% par rapport à 2011. A en croire la même source, ce sont 500 PME et PMI qui ont ainsi bénéficié de l'appui financier d'Ecobank Cameroun. En 2013, souligne Moustapha Fall, la banque panafricaine compte accroître cette performance de 25 à 30% ; ce d'autant qu'Ecobank annonce la création, tout au long de l'année 2013, de 20 nouvelles agences, dont cinq au premier trimestre courant.

Cameroun : après Samiris, Alpha Assurances perd son agrément

Après environ deux ans de tractations avec la Commission régionale de contrôle des assurances (CRCA) dans l'espace CIMA (Conférence interafricaine des marchés d'assurance), Alpha assurances vient de se voir retirer son agrément.

L'information révélée par le quotidien public *Cameroon Tribune* le 2 avril 2013 est confirmée par la fermeture sur le terrain de toutes les agences de cette compagnie d'assurance depuis le 28 mars dernier, précise-t-on dans le voisinage de cette compagnie au quartier Hippodrome à Yaoundé.

Alpha Assurances est également sous le coup du gel de tous ses actifs, précisent des sources internes à la CIMA.

En plus du retrait d'agrément décidé par la CRCA de la CIMA lors de l'une de ses sessions la semaine dernière à Dakar, Alpha Assurances est également sous le coup du gel de tous ses actifs, précisent des sources internes à la CIMA.

Par ailleurs, la décision qui sera notifiée au ministre camerounais des Finances dans les prochains jours, préconise également le maintien, jusqu'à la liquidation, de l'actuel administrateur provisoire de cette compagnie camerounaise à laquelle la CIMA reproche l'incapacité à présenter un plan de refinancement de près de 2 milliards FCFA depuis bientôt deux ans.

SECONDE COMPAGNIE SANCTIONNÉE

Avant Alpha Assurances, c'est la compagnie Samiris qui était passée sous les fourches caudines de la CIMA l'année dernière avec le retrait de la totalité de ses agréments, à cause de son incapacité à présenter un plan de refinancement de 813 millions FCFA.

Le Cameroun compte désormais 21 compagnies d'assurances, en attendant que Samiris et Alpha épuisent toutes les voies de recours pouvant éventuellement aboutir à la réhabilitation de leurs agréments respectifs. **BRV**

Les 4000 Chinois installés au Cameroun stimulent le commerce, selon l'ambassade chinoise à Yaoundé

Selon le Premier conseiller de l'ambassade de Chine à Yaoundé, l'immense majorité des 4000 ressortissants chinois installés au Cameroun ont pour activité le commerce. A en croire ce diplomate au lendemain d'une grève générale des commerçants chinois de Yaoundé et Douala le 25 mars dernier, l'activité de ces commerçants de l'empire du Milieu « *a considérablement contribué à accroître les échanges commerciaux entre la Chine et le Cameroun* » pour les porter à 1,8 milliard de dollars (environ 800 milliards FCFA) en 2012, contre 170 millions de dollars (environ 85 milliards FCFA) seulement en l'an 2000.

Un accroissement du volume des échanges qui n'est pas seulement le fait des importations de produits venus de Chine, mais aussi des exportations qui ont augmenté de 170% depuis l'an 2000, représentant 7% de l'ensemble des exportations du Cameroun, contre 2,5% en 1999. **AE**

Les échanges commerciaux entre les USA et le Cameroun en hausse de 26% entre 2010 et 2012

Selon The US International Trade Commission, cité par le quotidien camerounais *Le Jour*, les échanges commerciaux entre les Etats-Unis et le Cameroun ont largement augmenté depuis douze ans et ont atteint la somme de 538 millions de dollars (environ 269 milliards FCFA) en 2011 contre 265 dollars en 2010, soit une augmentation de 26% en un an.

Si ces échanges sont dominés par les importations des produits américains sur le territoire camerounais, The US International Trade Commission fait tout de même remarquer que les exportations camerounaises vers le pays de l'Oncle Sam ont progressé de 8% entre 2010 et 2011.

Cette progression des exportations, apprend-on, a été rendue possible par l'Agoa qui a permis d'exonérer de droits et taxes 6400 produits en provenance de 40 pays d'Afrique, afin de faciliter leur accès au territoire américain. **BRV**

Le Cameroun est la 3ème destination africaine des fonds transférés par les migrants de France

Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (Cnuced), le Cameroun est classé 3ème pays africain destinataire des fonds transférés par les migrants en France. Le Cameroun arrive ainsi derrière le Sénégal et le Maroc, deux pays dans lesquels les transferts d'argent de la diaspora tutoient parfois l'aide publique au développement.

A en croire les statistiques de la Cnuced, si les transferts vers le Cameroun, de manière globale, ont connu une évolution en dent de scie entre 1980 et 1995, leur courbe est plus qu'ascendante depuis 2003, année où les envois vers ce pays sont passés de 35,4 à 75,5 millions de dollars, puis à 103,4 millions de dollars en 2004. Ces transferts ont ensuite atteint la barre de 167 millions de dollars en 2008 et 206,2 millions de dollars à fin 2011. **AE**

Le leader du mois : Philippe Camille Akoa

Le Feicom va davantage s'investir dans la promotion du tourisme au Cameroun

En six ans, le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom), banque des communes camerounaises, a investi 2 milliards FCFA dans la promotion du tourisme, à travers notamment la réhabilitation ou alors la construction de certaines infrastructures touristiques.
L'information a été transmise par Philippe Camille Akoa, son directeur général.

C'est dans l'optique de jouer une partition encore plus intéressante en matière de promotion de l'activité touristique que le Feicom et le Ministère camerounais du tourisme viennent de signer une convention de partenariat à Yaoundé, la capitale camerounaise. Une convention qui, selon le ministre Maïgari Bello Bouba, « *vise à accélérer l'implication efficace et efficiente des communes dans la valorisation et la promotion des richesses touristiques du pays* ».

RECHERCHE DES PARTENAIRES FINANCIERS

Dans cette convention, il est stipulé que le Ministère du tourisme appuie désormais le Feicom dans la recherche des partenaires financiers et implique la banque des communes dans toutes les négociations avec des bailleurs de fonds, tandis que pour sa part, le Feicom devra mobiliser les fonds de contrepartie en faveur des communes dans les projets touristiques. Il aidera ces collectivités locales à monter des projets touristiques et les financera au besoin.

Cette coopération entre le Ministère du tourisme et le Feicom rentre dans une stratégie globale de promotion du tourisme camerounais qui compte atteindre le cap de 700 000 touristes d'ici 2015 et un million de visiteurs à l'horizon 2020. Actuellement, malgré d'innombrables richesses, le Cameroun n'attire qu'à peine 500 000 touristes chaque année. **AE**

LE CRÉDIT FONCIER DU CAMEROUN OUVRE UNE LIGNE DE CRÉDIT DE 10 MILLIARDS FCFA EN FAVEUR DU FEICOM

Pendant cinq ans, le Fonds spécial d'équipement et d'intervention intercommunal (Feicom) pourra décaisser auprès du Crédit foncier du Cameroun, la banque camerounaise de l'Habitat, une somme cumulée de 10 milliards FCFA. Cet argent devra servir à financer des projets de logements sociaux présentés par les communes du Cameroun. C'est l'objet d'une convention signée le 3 mars dernier à Yaoundé entre les directeurs généraux du Feicom, Philippe Camille Akoa, et du CFC, Jean Paul Missi. Pour mémoire, le Cameroun enregistre officiellement un déficit de plus d'un million de logements.

Participez à l'édification du Cameroun de demain

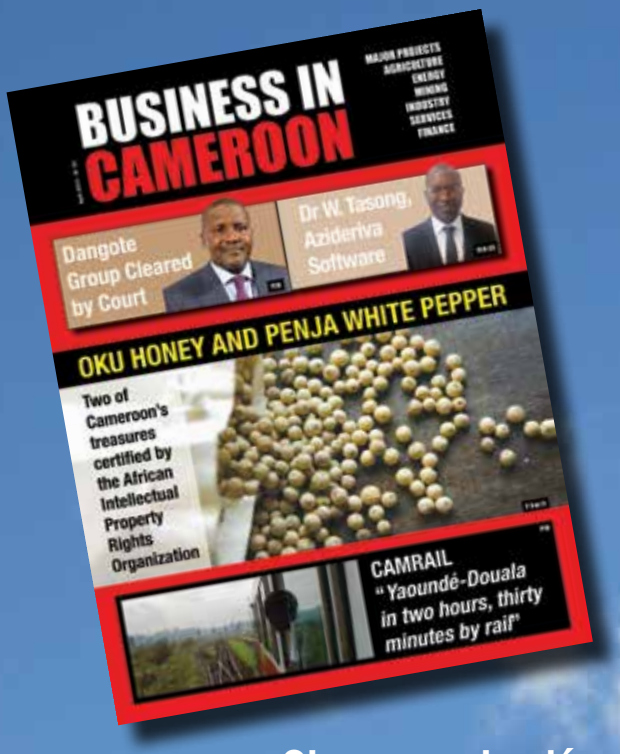

Chaque mois, découvrez les avancées économiques du Cameroun

Les magazines *Business in Cameroon* et *Investir au Cameroun* sont offerts gratuitement

- Ambassades et relais diplomatiques du Cameroun
- Salons VIP des aéroports de Paris, Londres et Bruxelles
- Salons des compagnies d'affaires du Bourget
- En Business Class sur Brussels Airlines
- Dans les ministères et hôtels d'affaire du Cameroun

INVESTIR AU CAMEROUN .COM

Retrouvez chaque jour l'actualité économique du Cameroun

L'APPLICATION SUR IPHONE, IPAD ET ANDROID